

Le 23 décembre 2008

LRC: 20-08-15

L'Honorable Greg Thompson , C.P., B.A., B.Ed. Député

Ministre, Affaires des Anciens combattants

66 Rue Slater

Ottawa, ON, K1A 0P4

Cher Ministre,

Suite à ma lettre du 24 novembre 2008, au sujet d'améliorations essentielles à la Nouvelle Charte des Anciens combattants afin de nous assurer que les Vétérans modernes et leurs familles soient traités équitablement, nous aimerions porter à votre attention l'annonce récente du Ministère de la Défense britannique (copie jointe) que les paiements en espèces aux Vétérans des guerres d'Iraq et d'Afghanistan seraient doublés. De plus, les soldats blessés et avec un pourcentage élevé d'invalidité auront aussi droit à une pension mensuelle à vie, en plus de recevoir un paiement unique. Ces augmentations s'appliqueront rétroactivement à tous les Vétérans qui ont reçu une indemnité unique.

Tel que déclaré auparavant, il est urgent que les Vétérans blessés sérieusement, avec besoins élevés, reçoivent une aide financière adéquate pour le maintien de leurs familles au-dessus du seuil de la pauvreté. L'anomalie reconnue entre l'indemnité accordée à un militaire britannique et un civil, dans les cas de blessure corporelle est aussi évidente au Canada. Une action corrective visant à rehausser les programmes présents de Prestation d'invalidité et de Compensation pour perte de revenus est essentielle à la qualité de vie des Vétérans canadiens qui méritent le meilleur appui possible.

Veillez agréer, Ministre Thompson, l'expression de mes sentiments distingués.

Wilf Edmond

Président national

Copie : Chefs des Associations de Vétérans

Ombudsman des Forces canadiennes

Ombudsman des Vétérans

Pièces jointes